

# Le pacte d'excellence divise les membres de Défi

On le sait, l'amélioration de la qualité et des performances de l'enseignement fait partie des priorités de DÉFI. Mais au sein du parti amarante, les avis quant à la mise en place divergent. Le Pacte d'excellence qui doit réformer l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles en est le catalyseur. Le numéro deux du parti, Jonathan Martin, brave d'ailleurs le chef de file en demandant la suspension de la mise en œuvre du pacte pour un enseignement d'excellence durant les 19 mois qui nous séparent encore de la fin de l'actuelle législature. Il jette donc un pavé dans la mare et sait qu'il risque de mettre en difficulté son parti dans le cadre des négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement en Fédération Wallonie-Bruxelles. « Si certains de nos parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont décidé d'avalier les couleuvres de la majorité sortante, c'est leur problème. Je ne serai pas complice de cette folie collective », déclare d'entrée de jeu notre interlocuteur.

## DES CONTRÔLES DRASTIQUES

Outre les mesures fréquem-

ment contestées par les opposants au pacte pour justifier ses réserves, le vice-président exécutif de Défi épingle quelque chose de moins connu : « La mise en place de mécanismes de *« leadership distribué »* m'inquiète au plus haut point. Il s'agit, pour rappel, de la possibilité pour les directions de confier à certains de leurs enseignants des missions d'encadrement d'une partie de l'équipe éducative. Le Pacte prévoit ainsi que ces enseignants expérimentés puissent évaluer leurs collègues et même en recevoir certains en entretien individuel afin d'évoquer avec eux leurs lacunes, et que le contenu de cet entretien soit repris dans un document signé par les deux parties. Avec quelle finalité ? On l'ignore, mais on imagine facilement le document finir dans le dossier personnel de l'enseignant et constituer un moyen de pression contre celui-ci », s'inquiète Jonathan Martin.

En définitive, le numéro 2 de DÉFI plaide pour la suspension de la mise en œuvre du Pacte d'excellence durant les 19 mois restants avant les prochaines élections et propose qu'on consacre ce temps à une véritable consultation des enseignants au travers de journées pédagogiques thématiques organisées dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « Le calendrier du pacte s'étale sur plus de dix ans. On n'est plus à quelques mois », relativise-t-il. ●

FANNY JACQUES